



Périmètre délimité des abords de la chapelle Notre-Dame du Reun et de l'église Saint-Pierre Saint-Paul à Guipavas

Le clocher et l'élévation de la chapelle Notre-Dame du Reun est classée au titre des monuments historiques depuis le 22 juillet 1914. Le porche de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul est inscrit au titre des monuments historiques depuis le 4 février 1926, et l'église est en cours de protection dans sa totalité, après avoir reçu un avis favorable de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 21 décembre 2017.

Les périmètres de protection de ces deux monuments forment un ensemble unique.

Télécharger

- > [Notice de présentation](#)
- > [Proposition de l'Architecte des bâtiments de France](#)
- > [Avis du Conseil municipal de Brest](#)
- > [Avis du Conseil de la métropole](#)

Situer



You are using a browser that is not supported by the Google Maps JavaScript API. Please consider changing your browser. [Learn more](#) [Dismiss](#)

You are using a browser that is not

not supported
by the
Google
Maps
JavaScript
API.
Please
consider
changing
your
browser.
[Learn more](#)
[Dismiss](#)

Dernière mise à jour le : **15 septembre 2021**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
Fax. : 02 98 33 50 06
contact@brest-metropole.fr
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi 8h30-12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest Cédex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
contact@mairie-brest.fr
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
Lundi au Vendredi 8h-18h
Samedi 8h30-12h30